



Association COS

VOTRE BULLETIN DE DON

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E.mail :

Je fais un don d'un montant de : €

Je souhaite que mon don soit affecté à : *(indiquez le nom de l'établissement et/ou du projet que vous avez choisis)* :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je laisse au COS le soin d'affecter mon don à un projet de son choix.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal à l'adresse indiquée ci-dessus.

➤ Merci de nous retourner ce bulletin, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du :
COS

A l'adresse suivante :
COS
88 - 90, boulevard de Sébastopol
75003 Paris

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en vous adressant au siège du COS, 88-90 boulevard de Sébastopol, 75003 Paris.

VOS AVANTAGES FISCAUX

Le COS est une association reconnue de Bienfaisance qui vous permet de déduire 66% de votre don au titre de l'impôt sur le Revenu.

- *Par exemple, vous donnez au COS : 100 €*
Vous déduisez de votre impôt sur le revenu: 66 €
Votre don vous revient réellement à : 34 €

Vous recevrez un reçu fiscal à l'adresse indiquée sur votre bulletin de don. Ce reçu sera à joindre à votre déclaration d'impôt pour bénéficier de la déduction en vigueur.

N.B. : Le plafond de déduction est de 20% de votre revenu imposable. Si votre don dépasse les 20% de votre revenu imposable, vous avez la possibilité de reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

